



« Je suis sûre que nous pouvons apprécier le bonheur qu'après avoir souffert mais est-ce que la souffrance a des arrêts ? Je finis par en douter. » Louise Pikovsky, 7 août 1943.

**LA FRANCE DÉFAITE ET OCCUPÉE A TRAVERS LES *LETTRES RETROUVÉES*
DE LOUISE PIKOVSKY (S. Trouillard ; T. Lambert)**

HISTOIRE CYCLE 4 – Niveau 3ÈME

THÈME 1 : L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945)

CHAPITRE 4 : La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance.

Ce chapitre met en lumière le contexte de la défaite de 1940 et la mise en place de l'État français, en s'attachant à montrer la fin de la démocratie à travers la politique menée par le maréchal Pétain. En effet, le 10 juillet 1940, l'Assemblée nationale vote les pleins pouvoirs constituant au maréchal Pétain, la République française prend fin. L'acte constitutionnel n°2 du 11 juillet 1940 lui permet d'accéder aux pleins pouvoirs. Antisémite, le régime de Vichy prend des mesures contre les juifs (loi du 3 octobre 1940 portant sur le statut des juifs précédée par des lois discriminatoires dès l'arrivée au pouvoir de Pétain). C'est en liaison étroite avec l'administration française que les autorités allemandes procèdent aux premières arrestations. Ainsi, la police française participe activement aux rafles qui conduisent à l'arrestation de près de 80 000 juifs, internés au camp de Drancy pour ensuite être déportés vers les centres de mise à mort (79 convois dont 73 ont pour destination Auschwitz). Enfin, le dernier axe traite de l'organisation de la résistance et de la libération du territoire.

LES OBJECTIFS

- Initier au décryptage d'une bande-dessinée historique.
- Evoquer la France occupée et la politique de collaboration à partir d'une fiction.
- Montrer l'intérêt du témoignage dans la compréhension du processus d'exclusion des juifs aboutissant à leur destruction.
- Montrer comment les décisions politiques et administratives ont des répercussions sur la vie quotidienne des individus.
- Réaliser une tâche complexe en vue de la préparation de l'épreuve écrite du DNB.

LES COMPÉTENCES VISÉES

- Se repérer dans le temps : construire des repères historiques.
- Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués.
- Analyser et comprendre un document.
- Utiliser ses connaissances pour expliciter, expliquer le document et exercer son esprit critique.
- Pratiquer différents langages en histoire.

DES PISTES HISTORIOGRAPHIQUES SUR LA FRANCE DE VICHY :

Les années 1940-1944 ont fait l'objet de nombreux débats historiographiques surtout depuis les années 2000. La nature du régime de Vichy est source de questionnements mais les historiens s'accordent sur le fait que celui-ci n'était ni fasciste, ni totalitaire mais qu'à partir de 1943, nous observons une véritable dérive fasciste. En ce qui concerne la collaboration et la résistance, l'historien **Pierre Laborie** s'interroge sur l'évènement au croisement de différentes temporalités. En effet, pour comprendre la passivité de l'opinion publique face à la promulgation de lois antisémites entre 1940 et 1942, il convient de croiser les temporalités, en soulignant les préoccupations urgentes des Français que sont les problèmes de ravitaillement et le sort des prisonniers de guerre. Par ailleurs, l'historien **Olivier Wieviorka**, dans son ouvrage, *Les orphelins de la République. Destinées des députés et sénateurs français (1940-1945)*, montre la diversité des parcours des parlementaires. Il précise qu'un nombre important d'entre eux a pris ses distances avec Vichy pour s'engager par la suite dans la Résistance.

Quelle a été la responsabilité du régime de Vichy dans le génocide des juifs ? L'État admet ses responsabilités lors du discours du Vel D'hiv prononcé par Jacques Chirac en 1995. A partir de 1942, des camps d'internement dont celui de Drancy sont ouverts afin de faciliter les déportations vers les centres de mise à mort en Europe de l'Est, notamment celui d'Auschwitz. À ce titre, **Henry Rousso**, dans son ouvrage, *Le régime de Vichy*, évoque Vichy comme « une rupture majeure avec la pratique et l'esprit républicain ».

PRÉSENTATION DE LA BANDE DESSINÉE :

Il s'agit du récit du parcours d'une jeune fille, Louise Pikovsky, décédée à l'âge de 16 ans en janvier 1944 dans le centre de mise à mort d'Auschwitz. Des lettres échangées avec l'un de ses professeurs, mademoiselle Malingrey, professeure de Lettres, ont été retrouvées en 2010 dans son ancien lycée situé dans le 16^{ème} arrondissement de Paris, le lycée Jean de La Fontaine. Celles-ci témoignent de la relation privilégiée entretenue entre Louise et sa professeure.

Stéphanie Trouillard, journaliste, a réalisé un travail d'enquête pour reconstituer le parcours de Louise Pikovsky. Suite à la rafle du Vél d'Hiv les 16 et 17 juillet 1942, le père de Louise, Abraham, est interné au camp de Drancy et libéré en août 1942, principal lieu d'internement des juifs de 1941 à 1944. Le 22 janvier 1944, des policiers arrêtent la famille. Le père, la mère et les 4 enfants sont conduits à Drancy. Le 3 février 1944, ils sont inscrits sur la liste du convoi numéro 67. En bus, ils gagnent la gare de Bobigny, lieu de départ pour Auschwitz en Pologne. Après 3 jours de voyage, ils atteignent le centre de mise à mort où ils seront gazés dès leur

arrivée. Ce travail d'enquête a permis également d'évoquer d'autres élèves du lycée, déportées durant la même période.

Ces lettres, véritable témoignage de la Shoah en tant que crime planifié, sont conservées aux archives du Mémorial de la Shoah à Paris.

PROPOSITION PÉDAGOGIQUE

Cette proposition s'insère dans le chapitre 4 du thème 1 du programme d'enseignement d'histoire de Troisième, consacré à l'étude de la France défaite et occupée, du régime de Vichy, de la collaboration et de la Résistance.

Les objectifs sont multiples, il s'agit tout d'abord d'aborder **le génocide des juifs et l'implication de la France** à partir des lettres de Louise Pikovsky, en tant que témoignage historique. La bande dessinée est un médium permettant la transmission du savoir historique. Ce qui est intéressant c'est que l'image narrative se nourrit de sources, les lettres de Louise qui a été un témoin direct de la **politique de collaboration** choisie par l'État français. Ce récit donne un éclairage précis sur l'exclusion progressive des juifs dans la société française, leur arrestation et leur déportation. Les lettres représentent le fil conducteur du récit chronologique d'août 1942 à janvier 1944, il s'agit d'un témoignage d'une histoire réelle, reconstituée à partir de sources écrites, à l'origine de la construction d'une mémoire.

Aussi, le second enjeu est d'analyser le **génocide des juifs et l'occupation de la France**, en s'interrogeant sur la façon dont la bande dessinée construit un récit historique et mémoriel sur la France occupée.

Enfin, l'objectif final est de proposer une **tâche complexe** à réaliser afin que les élèves soient acteurs de leur apprentissage et qu'ils exercent leur esprit critique. La finalité de ce travail est de les inviter à s'interroger sur les caractéristiques de **l'occupation et de la collaboration**.

Le fil conducteur de cette proposition est le suivant : **Quelles sont les caractéristiques de la politique antisémite et de collaboration de l'État français décrites par les lettres de Louise ? Comment la bande dessinée construit-elle un récit historique et mémoriel sur la France occupée ?**

L'analyse de la bande dessinée suivra 2 axes majeurs :

1. Le génocide des juifs et l'implication de la France.
2. Le génocide des juifs et l'occupation de la France.

SÉANCE	PROBLÉMATIQUE	OBJECTIFS	NOTIONS	COMPÉTENCE
Séance 1 : Le génocide des juifs et l'implication de la France.	Comment les lettres de Louise Pikovsky mettent-elles en évidence les mesures prises contre les juifs par le régime de Vichy ?	<ul style="list-style-type: none"> - Montrer que Vichy est un régime antirépublicain et antisémite. - Comprendre la complicité de l'État français dans la déportation des juifs. - Analyser l'itinéraire pris par la famille de Louise de l'arrestation à l'internement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration. - Rafle. - Antisémitisme. - Internement. - Milice. 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Analyser et comprendre un document.</u>
Séance 2 : Le génocide des juifs et l'occupation de la France.	Comment l'occupation de la France est-elle décrite à travers la bande dessinée ?	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre le contexte de la mise en place de l'État français. - Analyser le statut des juifs durant l'occupation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Occupation - Zone d'occupation allemande. - Zone libre. - Statut des Juifs. - Régime de Vichy. 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Confronter un document aux connaissances</u> du sujet étudié. - Utiliser ses connaissances pour expliciter, expliquer le document et exercer son esprit critique.
Séance3 : La construction d'un récit historique et mémoriel.	Comment la bande dessinée peut-elle être à la source de la construction d'un récit historique ?	<ul style="list-style-type: none"> - Porter un regard critique sur une situation historique. - Montrer que les images sont fidèles aux événements historiques. - Comprendre le devoir d'histoire lié à la déportation des juifs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration. - Occupation. - Rationnement. - Centre de mise à mort. - Lieu de mémoire. - Commémoration. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pratiquer différents langages en histoire. - <u>Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués</u> : construire des hypothèses d'interprétation de phénomènes historiques.

SÉANCE 1 : Le génocide des juifs et l'implication de la France. (1H)

PROBLÉMATIQUE : Comment les lettres de Louise Pikovsky mettent-elles en évidence les mesures prises contre les juifs par le régime de Vichy ?

OBJECTIFS :

- **Montrer que Vichy est un régime antirépublicain et antisémite.**
- **Comprendre la complicité de l'État français dans la déportation des juifs.**
- **Analyser l'itinéraire pris par la famille de Louise de l'arrestation à l'internement.**

COMPÉTENCE :

- Analyser et comprendre un document.

MISE EN ŒUVRE :

Il s'agit de proposer un **travail en groupes** à partir de l'analyse d'extraits des lettres de Louise Pikovsky et de fournir aux élèves un ensemble de documents complémentaires pour approfondir la réflexion. Ces documents sont accompagnés d'un questionnement qui les amènera à construire des réponses complètes et structurées. L'enjeu de cette séance est de comprendre la complicité de l'État français dans le génocide des juifs, à travers sa politique de collaboration avec l'Allemagne nazie.

Deux caractéristiques de la collaboration sont attendues :

- Collaboration économique :

Les livraisons de denrées alimentaires à l'Allemagne entraînent d'importantes pénuries. Des tickets de rations sont mis en place pour la population française.

- Collaboration en termes de politique antisémite :

Il convient de préciser que la politique antisémite de l'État français est progressive. Dès le mois de juin 1940, des mesures discriminatoires sont prises contre les juifs, suivies de la loi du 3 octobre 1940 qui s'attache à définir qui est juif. Il s'ensuit la politique de recensement des juifs, d'interdiction professionnelle et de spoliation menée par le Commissariat général aux questions juives (CGQJ) mis en place en mars 1941 à la demande des autorités allemandes. Les rafles débutent au printemps 1941 (le 14 mai 1941 à Paris) et visent d'abord les juifs étrangers. Le premier convoi de déportation part du camp d'internement de Royallieu (Compiègne) vers Auschwitz le 27 mars 1942. Les déportations précédentes sont liées à la politique répressive et visent des personnes qui ont commis des actes de résistance.

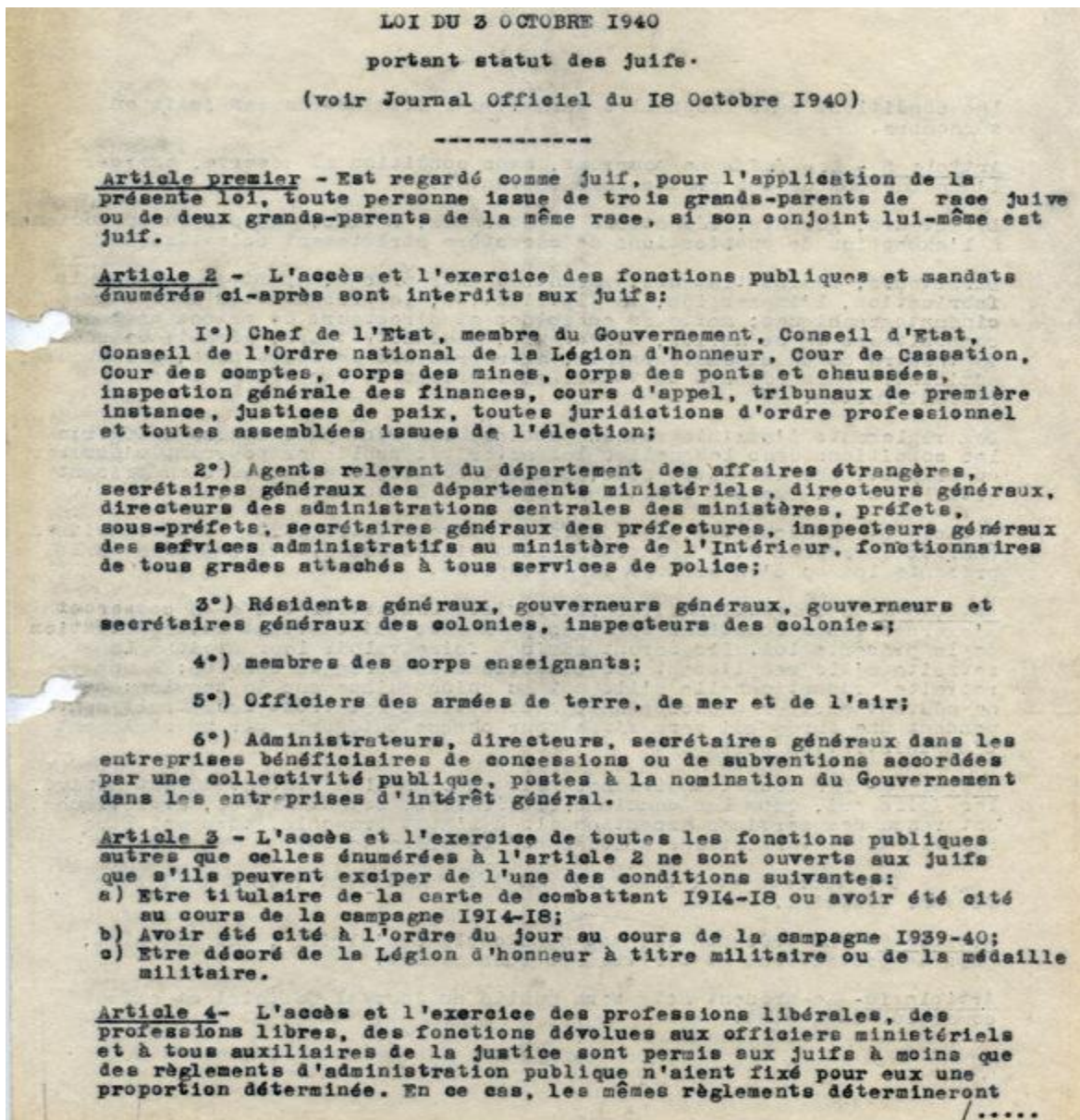
CORPUS DOCUMENTAIRE PROPOSÉ

- Lettre de Louise du 12 août 1943 (extrait)
- Dernier mot de Louise datant du 22 janvier 1944
- Lettre de Colette à Mademoiselle Malingrey (assistance sociale, ancienne élève) du 26 janvier 1944

Documents supplémentaires :

DOCUMENT 1 : Extrait de la loi sur le statut des juifs, 3 octobre 1940.

Source : Journal Officiel du 18 octobre 1940.



QUESTIONNEMENT :

1. Qu'expliquent les lettres de Louise sur la collaboration avec l'Allemagne ?
2. D'après la lettre de Colette, la communication avec le camp de Drancy était-elle possible ? Relevez la raison qui explique l'arrestation et l'internement de Louise et de sa famille.

Pétain, voulant restaurer l'ancienne France, prend des mesures contre les juifs, considérés comme non français. En effet, en octobre 1940, il interdit aux juifs de nombreuses professions (document 1). L'objectif est de montrer l'exclusion progressive et totale des juifs.

DOCUMENT 2 : Carnet et lots de tickets de rationnement

Source : CHR D Lyon



DOCUMENT 3 : Rafle du 20 août 1941 à Paris.

Source photo : Coll. Serge Klarsfeld



Le 20 août 1941 la police parisienne cerne le XI^e arrondissement et arrête 2 894 juifs. Nous observons la présence d'officiers allemands qu'il convient d'expliquer.

SÉANCE 2 : Le génocide des juifs et l'occupation de la France (1H)

PROBLÉMATIQUE : Comment l'occupation de la France est-elle décrite à travers la bande dessinée ?

OBJECTIFS :

- Comprendre le contexte de la mise en place de l'État français.
- Analyser le statut des juifs durant l'occupation.
- Étudier les principales caractéristiques du régime de Vichy.

COMPÉTENCES :

- Confronter un document aux connaissances du sujet étudié.
- Utiliser ses connaissances pour expliciter, expliquer le document et exercer son esprit critique.

MISE EN OEUVRE :

Dans cette seconde séance, il convient **d'analyser le contexte et les caractéristiques de l'occupation de la France** à travers la bande dessinée. Un travail en groupe est proposé à partir d'extraits de planches de la bande dessinée et d'un document source supplémentaire. Les élèves sont guidés par un questionnaire qui facilitera l'analyse et l'exploitation des documents. Ils développent ainsi leur capacité à confronter un document aux connaissances du sujet, et à mobiliser ces connaissances pour expliquer le document.

Plusieurs éléments de réponses et d'explications sont attendus, appuyés par le récit de l'enseignant :

Le Haut commandement allemand établit son siège à Paris. En zone Nord, les Allemands organisent le pillage de la France en expédiant vers l'Allemagne les ressources agricoles et minières. L'occupation engendre d'importantes pénuries et des restrictions.

L'occupation allemande signifie aussi la surveillance des Français et la suppression de nombreuses libertés, conduisant à de nombreuses arrestations et déportations par la Gestapo.

L'enjeu de ce questionnaire est d'amener les élèves à comprendre que les autorités allemandes ont bénéficié de l'appui des administrations françaises (police et gendarmerie) dans l'arrestation et l'internement des juifs dans les camps, notamment celui de Drancy qui a été un camp de transit pour la déportation des juifs vers les centres de mise à mort.

Louise et sa famille ont été transportés en autobus du camp de Drancy à la gare de Bobigny en février 1944. Ils feront partie du convoi 67 en direction d'Auschwitz. La déportation était très organisée et structurée, illustrant la collaboration effective entre l'État français et les Allemands.

→ SITE : <http://www.memorialdelashoah.org/en> : Recherche par les élèves du nom de la famille Pikovsky sur la liste du convoi 67.

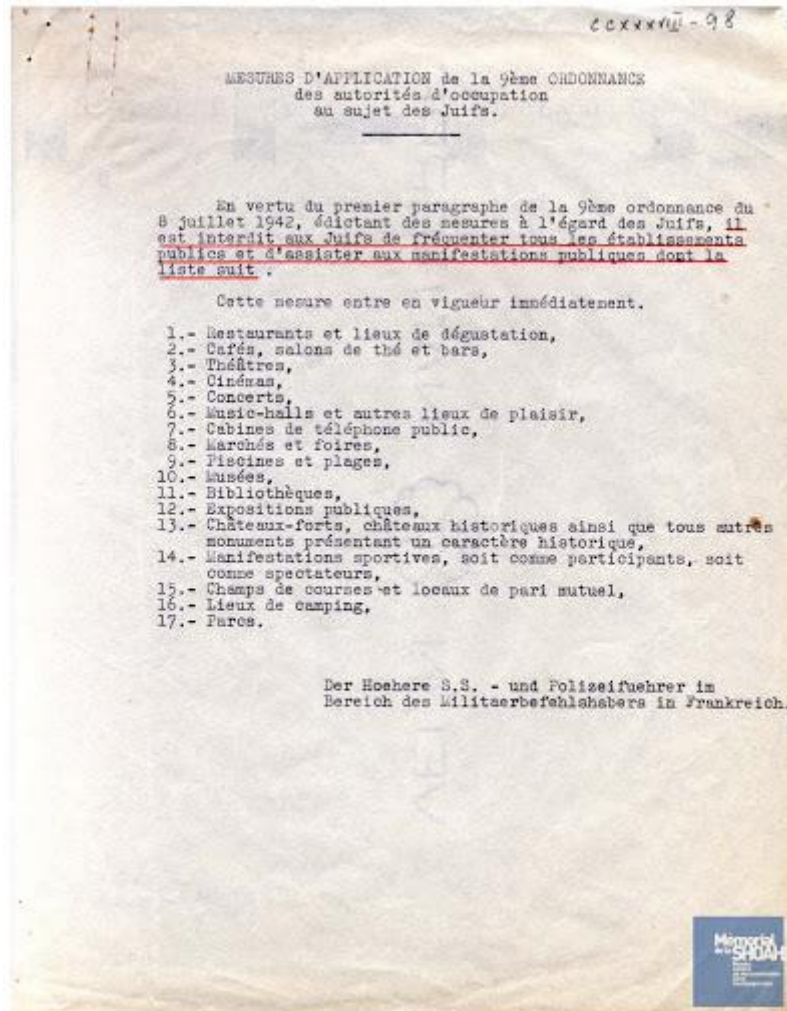
CORPUS DOCUMENTAIRE PROPOSÉ

- **Planche page 34**
- **Planche page 67**
- **Planche page 73**
- **Planche page 80**
- **Planche page 83**

Document supplémentaire :

DOCUMENT : Ordonnance allemande du 8 juillet 1942 sur la limitation des droits des Juifs dans l'espace public.

Source : Le Mémorial de la Shoah



QUESTIONNEMENT :

1. Comment Louise vit-elle l'occupation de la France par les Allemands ?
2. Pourquoi le père et toute la famille de Louise sont arrêtés par la police française ?
3. Décrivez le camp d'internement de Drancy et les personnes internées. Que remarquez-vous ? Expliquez.
4. Comment l'ensemble du corpus documentaire met en lumière la vie des Français et notamment des juifs durant l'occupation ? Expliquez.

SÉANCE 3 : La construction d'un récit historique et mémoriel (1H)

PROBLÉMATIQUE : Comment la bande dessinée peut-elle être à la source de la construction d'un récit historique ?

OBJECTIFS :

- Porter un regard critique sur une situation historique.
- Montrer que les images sont fidèles aux événements historiques.
- Comprendre le devoir d'histoire lié à la déportation des juifs.

COMPÉTENCES :

- Pratiquer différents langages en histoire.
- Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués : construire des hypothèses d'interprétation de phénomènes historiques.

- Il convient avant tout de clarifier les notions de mémoire et d'histoire et de les distinguer. Pour cela, je m'appuierai sur la réflexion de Paul Ricoeur, dans son ouvrage, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. La mémoire est basée sur le souvenir et le témoignage, et se réfère plutôt au particulier. L'histoire peut être définie comme un discours visant l'objectivité, la recherche de la vérité. La mémoire est essentielle à la compréhension de l'histoire. Paul Ricoeur évoque le devoir d'histoire dans lequel la mémoire est considérée comme un objet d'histoire. La mémoire participe à la construction du discours distancié de l'historien.

MISE EN ŒUVRE :

Cette troisième séance a pour objectif de présenter et de confronter les réponses dégagées de l'analyse des lettres de Louise et des planches de la bande dessinée. Chaque groupe expose au reste de la classe les éléments de réponse en explicitant sa démarche. Cette première étape permet de dégager les caractéristiques de la collaboration et de l'occupation.

Un second temps, en cours dialogué, est dédié à la mémoire et au devoir d'histoire du génocide des juifs. Cette phase s'appuie sur le visionnage d'une courte vidéo de France TV Info et de l'analyse de la plaque commémorative apposée au lycée de Louise à Paris. Un questionnement oral permet l'émergence d'échanges, la prise de conscience de la gravité des faits qui se sont déroulés en France, et d'évoquer la notion de commémoration étudiée dans les chapitres précédents.

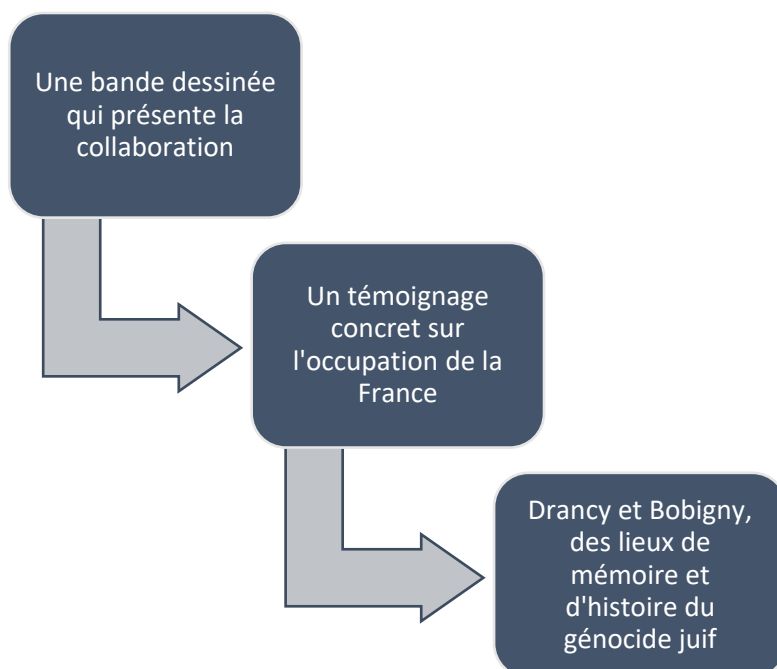
DOCUMENT : Drancy et Bobigny, des lieux de mémoire.

Lien vidéo : https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/auschwitz/histoire-drancy-et-la-gare-de-bobigny-futurs-lieux-de-memoire_3259163.html

QUESTIONNEMENT ORAL :

1. Qu'est-ce qu'un « lieu de mémoire » ?
2. Comment sont évoqués le camp de Drancy et la gare de Bobigny dans les lettres de Louise et dans la bande dessinée ?
3. Quelle est la fonction de cette plaque apposée au lycée de Louise ?

Un dernier temps est consacré à la **réalisation d'une tâche complexe en groupes**. Il s'agit de construire un diaporama qui présentera les trois axes suivants :



Une **grille d'auto-évaluation** est fournie aux élèves, qui servira également de grille d'évaluation à l'enseignant, par rapport aux niveaux de maîtrise attendus pour l'acquisition de la compétence évaluée.

GRILLE D'ÉVALUATION ET D'AUTO-ÉVALUATION (élèves) :

Pratiquer différents langages en histoire	Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise satisfaisante	Très bonne maîtrise	Elève
Construction d'un diaporama respectant les 3 axes					
Mobilisation des connaissances et du lexique					
Organisation des idées					
Orthographe, grammaire					
				TOTAL	

Les lettres et la bande dessinée illustrent les conditions de vie difficiles dans le camp d'internement de Drancy (absence de droit de visite, maltraitance), à partir duquel les déportés sont acheminés vers la gare de Bobigny. Le camp de Drancy et la gare de Bobigny sont **des lieux d'histoire et de mémoire**. Le monument commémoratif réalisé par le sculpteur Shlomo Selinger est inauguré en 1976 et le wagon du souvenir en 1988. Le 23 septembre 2012, le Mémorial de la Shoah de Drancy ouvre ses portes.

En hommage aux victimes lycéennes de la déportation, une plaque commémorative a été apposée au lycée Jean de La Fontaine à Paris. Celle-ci est un objet d'histoire car elle permet d'éclairer le processus de commémoration et d'établir une analyse quantitative de l'effectif concerné. La commémoration interpelle l'élève en tant que citoyen en devenir.

→ **PROLONGEMENT HISTOIRE DES ARTS :**

Il est pertinent de consacrer un temps à l'histoire des arts pour répondre à la problématique suivante : **Comment la bande dessinée représente-t-elle l'occupation de la France et la déportation des juifs ?**

Il s'agit d'évoquer plus précisément l'art au service de l'histoire. L'enjeu est de montrer comment une œuvre d'art montre la violence d'un régime autoritaire conduisant au génocide des juifs, à travers le vécu d'une jeune fille parisienne.

- **Questionnement pour la description et l'analyse de la bande dessinée :**

- Comment la planche est-elle réalisée ? Quels sont les lieux, les décors, les personnages qui sont privilégiés ? Quels événements sont mis en scène ? Quelles couleurs prédominent ?
- Que raconte Louise ? Pourquoi le contexte donne-t-il un sens au texte et aux images ? Quel est le message véhiculé dans cette bande dessinée ? Comment la bande dessinée répond-elle à la problématique ?

☀ Possibilité d'organiser une sortie scolaire sur les lieux fréquentés par Louise (ancien logement dans le XVI^e arrondissement ; Drancy ; la gare de départ de Bobigny). L'objectif est de permettre aux élèves de se représenter de façon concrète les conditions de la déportation et de comprendre les souffrances vécues par les juifs.

LEXIQUE :

Collaboration : action d'aider l'ennemi qui occupe le pays.

Révolution nationale : programme antirépublicain du régime de Vichy qui a pour objectif de « redresser la France. »

Milice : organisation policière créée pour traquer les résistants et les juifs.

Antisémitisme : terme apparu en Allemagne à la fin du XIX^e siècle destiné à caractériser une hostilité aux Juifs.

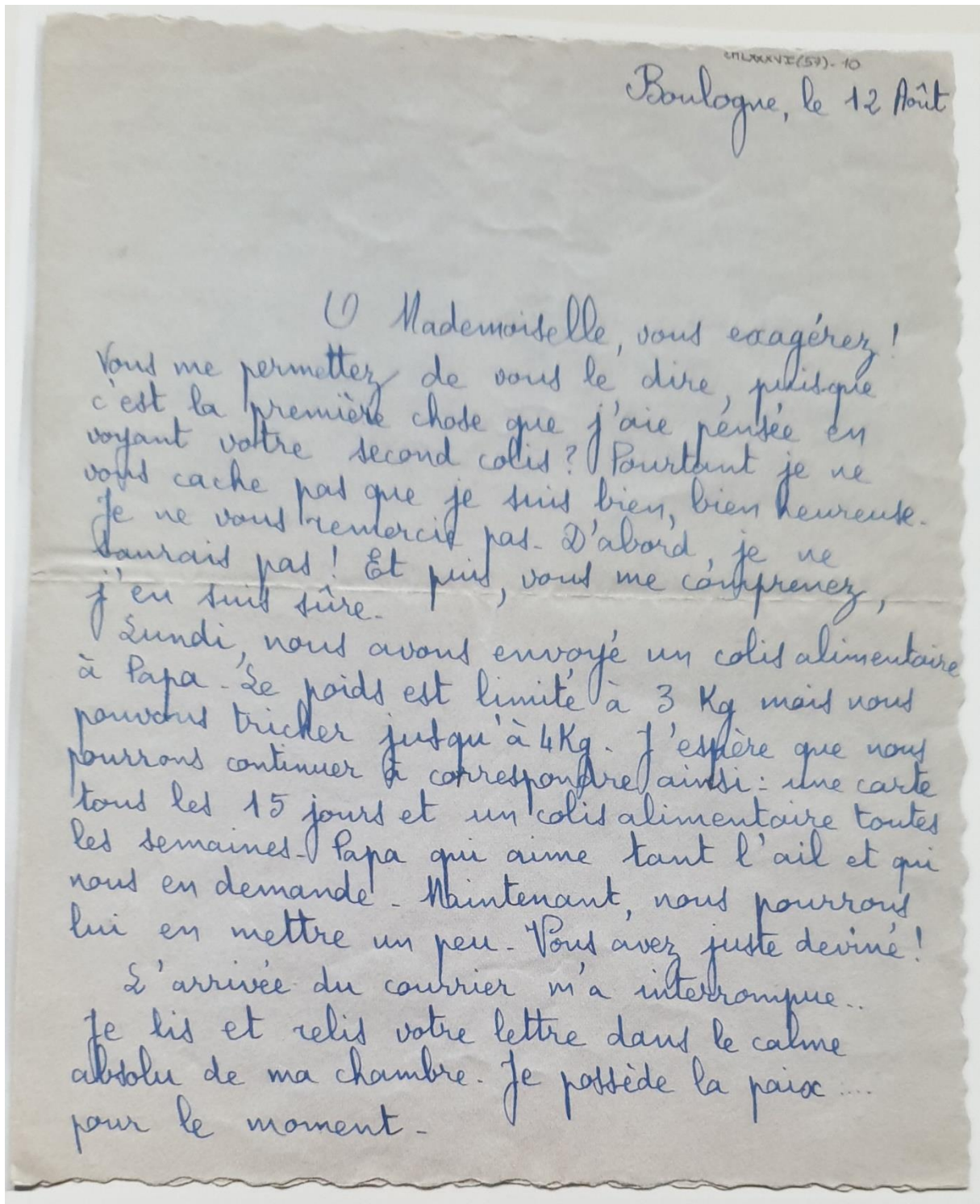
Camps d'internement : camps français ouverts sur l'ensemble du territoire national dès 1939 afin d'accueillir les réfugiés républicains espagnols. Ils servirent ensuite de centres de regroupement pour les Juifs.

Centre de mise à mort ou d'extermination : ce terme désigne les six « centres de mise à mort », créés en Pologne dès la fin 1941 pour l'assassinat systématique des seuls Juifs et ponctuellement des Tziganes.

Statut des Juifs : lois des 3 octobre 1940 et 2 juin 1941 décidées par le gouvernement de Vichy, excluant les Juifs de la vie politique, économique et sociale de la nation.

Séance 1 :

Lettre de Louise du 12 août 1943 (extrait)



Stéphanie TROUILLARD / Thibaut LAMBERT, © Des ronds dans l'O

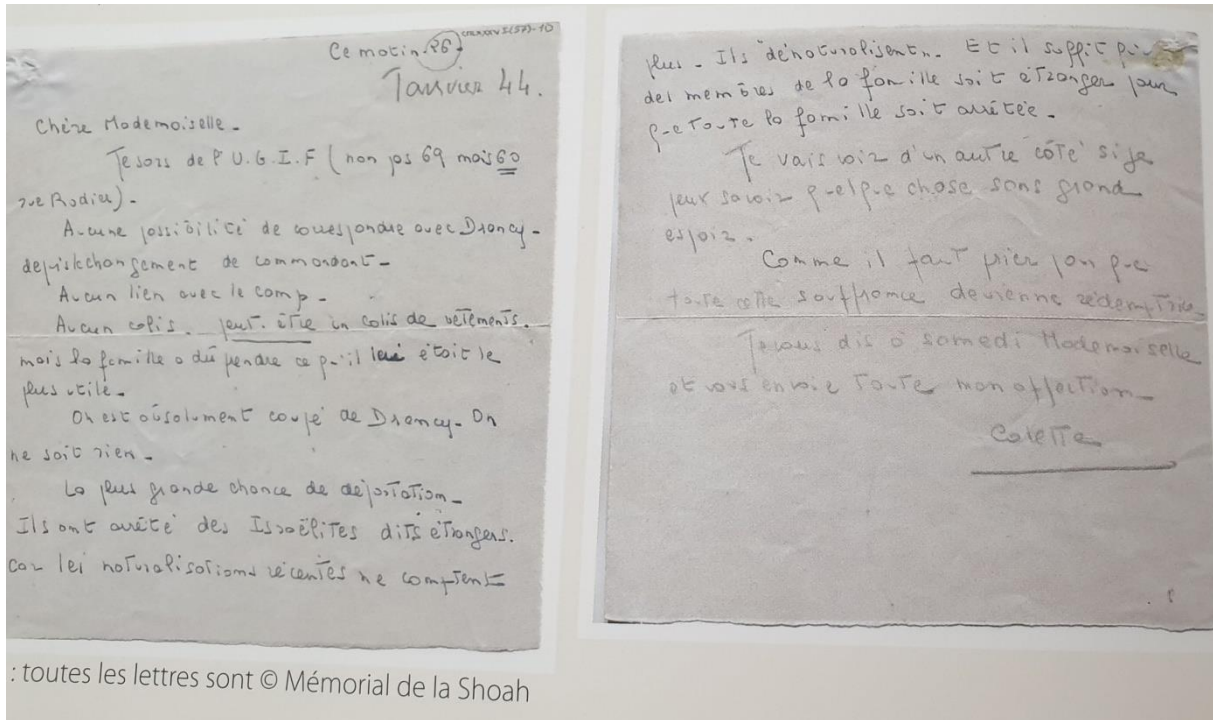
Dernier mot de Louise datant du 22 janvier 1944

CHLXXVII(57)-10

Nous sommes tous arrêtés -
je vous laisse les livres qui ne sont pas
à moi et aussi quelques lettres que je
voudrais retrouver si je reviens
un jour, je pense à vous, au Père
à Melle Arnold, et je vous embrasse
Louise

Stéphanie TROUILLARD / Thibaut LAMBERT, © Des ronds dans l'O

Lettre de Colette à Mademoiselle Malingrey (assistance sociale, ancienne élève) du 26 janvier 1944



: toutes les lettres sont © Mémorial de la Shoah

Stéphanie TROUILLARD / Thibaut LAMBERT, © Des ronds dans l'O

Séance 2 :

Planche page 34



Stéphanie TROUILLARD / Thibaut LAMBERT, © Des ronds dans l'O

Planche page 67



Stéphanie TROUILLARD / Thibaut LAMBERT, © Des ronds dans l'O

Planche page 73



Stéphanie TROUILLARD / Thibaut LAMBERT, © Des ronds dans l'O

Planche page 80



Stéphanie TROUILLARD / Thibaut LAMBERT, © Des ronds dans l'O

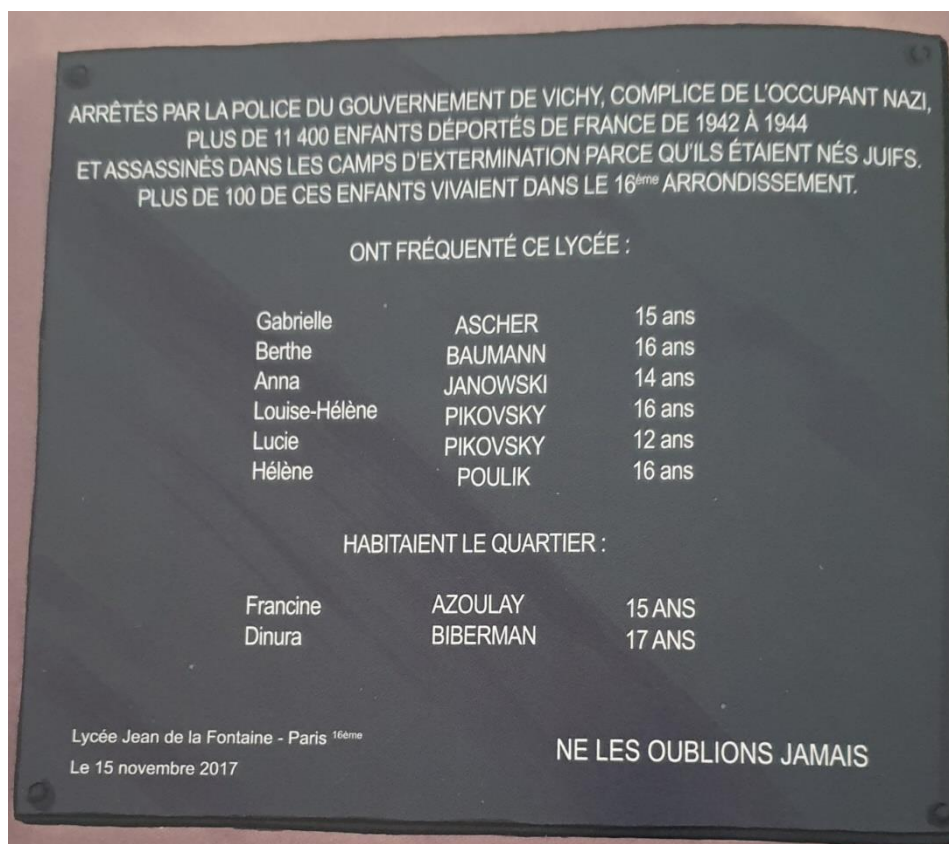
Vignette page 83



Stéphanie TROUILLARD / Thibaut LAMBERT, © Des ronds dans l'O

Séance 3 :

Plaque commémorative, Lycée Jean de La Fontaine, Paris



Stéphanie TROUILLARD / Thibaut LAMBERT, © Des ronds dans l'O